



Formations et sensibilisations

“

Sensibiliser et former vos salariés fait partie intégrante de votre démarche de prévention des risques professionnels.

”

Le pôle prévention

Le rôle du pôle prévention est :

- **d'identifier les risques professionnels** et les besoins en matière de santé et de sécurité au travail,
- de mettre en place des actions de **prévention** et de **sensibilisation**,
- de **conseiller** les employeurs et de **former** les salariés.

Le pôle prévention de Santé et Prévention BTP 35 se compose :

- **d'intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP)**
- **d'assistants en santé et sécurité au travail (ASST)**
- **d'infirmiers de santé au travail**
- d'un **formateur SST** - Sauveteur Secouriste du Travail et **PRAP** - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique



Les formations

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Formation initiale, Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)

OBJECTIFS

Le rôle du SST est d'apporter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise.



PROGRAMME

- Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession
- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail
- Le cadre juridique de l'intervention du SST
- Protéger, de protéger à prévenir, examiner, faire alerter, de faire alerter à informer, secourir

VALIDATION

Évaluation continue et test d'aptitude.

Un **certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** est délivré au candidat ayant fait l'objet d'une évaluation favorable.

La validité du certificat est de 24 mois, et renouvelable avec la formation MAC.

MODALITÉS PRATIQUES

	FORMATION INITIALE	FORMATION MAC
Durée	14 heures	7 heures
Prérequis	Aucun	Être titulaire du certificat SST
Tarif individuel	250 € / personne	125 € / personne
Tarif groupe (6 à 10 personnes)	730 € / jour	
Lieu	À déterminer selon le groupe	

Possibilité de prise en charge d'une partie par votre organisme payeur.

Formation PRAP

OBJECTIFS

- Apporter aux salariés les connaissances leur permettant de porter un regard objectif sur leur environnement de travail, afin d'être capable **d'identifier les risques** à partir de notions élémentaires d'anatomie sur le corps humain.
- Devenir **acteurs de leur propre prévention**, et les amener à proposer des pistes d'amélioration techniques et organisationnelles.



PROGRAMME

- L'activité physique dans sa situation de travail
- La caractérisation des dommages potentiels liés à l'activité physique et les enjeux humains et économiques
- Les déterminants de l'activité physique et les risques d'atteinte à la santé
- Les propositions d'amélioration de sa situation de travail, participation à leur mise en œuvre et à leur évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, études de cas, travaux de groupes, mises en application

VALIDATION

Évaluation continue

Un **certificat d'acteur PRAP** sera délivré au stagiaire ayant participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable.

Un pré-diagnostic d'une demi-journée sera réalisé par le formateur, en amont de la formation.

MODALITÉS PRATIQUES

La formation se déroule dans les locaux de l'entreprise.
Le nombre de stagiaires par session est de 10 maximum.

La formation PRAP initiale dure **14 heures**.
La **validité** de ce certificat est de **24 mois**.

Pour que le certificat reste valide, le salarié doit suivre un recyclage **Maintien et Actualisation des Compétences** (MAC).

Ce recyclage est organisé sur une durée de 7 heures, le prérequis étant d'être titulaire du certificat PRAP. La durée de validité est de 24 mois.

Les sensibilisations

Afin de répondre à nos **missions de prévention et d'information**, nos équipes pluridisciplinaires conduisent des **actions de sensibilisations collectives** sur les thématiques suivantes :

- Addictions (tabac, alcool, drogues...)
- Ambiances thermiques
- Bruit
- Utilisation d'un défibrillateur
- Échauffements musculaires
- EPI (Équipement de Protection Individuel)
- Hygiène de vie
- Risque chimique
- Poussières (bois, silice, amiante...)
- Risques infectieux
- Risque routier
- Travail posté/travail de nuit, horaires atypiques (sommeil-alimentation)
- Travail sur écran
- Vibrations (mains-bras/corps entier)
- ...

Durée ajustable : de 30 minutes à 2 heures

Les thématiques et le contenu de ces interventions sont adaptables selon les besoins. Ces actions sont **inclues dans la cotisation annuelle** des entreprises adhérentes.

Vous avez un besoin, une demande spécifique, contactez votre médecin du travail.

Sensibilisation : manutention manuelle

Cette formation permet de sensibiliser les salariés au port de charges et de les informer sur les risques encourus (art.R.4541-7, art.R.4541-8).



OBJECTIFS

- Identifier et caractériser les risques liés aux gestes et postures
- Connaître et savoir appliquer les principes de base de sécurité et d'économie d'effort
- Proposer des améliorations susceptibles d'éviter ou de réduire les risques identifiés

CONTENU

Statistiques en termes d'accidents du travail et de maladies professionnelles
Notions d'anatomie
Facteurs d'usure et de fatigue
Techniques de lever-porter de charges
Notions d'aménagement des postes de travail

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Démonstrations pratiques
Mises en situation
Diaporamas, films...

MODALITÉS PRATIQUES

Public concerné : tout salarié de l'entreprise

Durée : 11 heures

Lieu :

1^{ère} partie : locaux de l'entreprise ou locaux du service de santé au travail
2^{ème} partie : locaux ou chantier de l'entreprise (mises en situation)

Tarif de groupe (6 à 10 personnes) : 400 €

Cette formation permet de sensibiliser les salariés au port de charges et de les informer sur les risques encourus (Art.R.4541-7, Art.R.4541-8).

Sensibilisation : utilisation du défibrillateur

Être sensibilisé à la réanimation cardio-pulmonaire et à l'utilisation du défibrillateur



CONTENU

- Reconnaissance des signes de l'arrêt cardio-respiratoire
- Organisation de la chaîne de survie
- Conduite à tenir devant un arrêt cardio-respiratoire
- Savoir utiliser un défibrillateur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs

Exercices pratiques de réanimation cardio-pulmonaire

Utilisation/manipulation du défibrillateur

MODALITÉS PRATIQUES

Public concerné : tout membre du personnel volontaire

Durée : 1h30 à 2h

Lieu : locaux de l'entreprise ou locaux du service de santé au travail

INTERVENANT

Formateur (certifié) des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)

Sensibilisation aux risques liés aux addictions

OBJECTIFS

- Identifier une substance psychoactive et connaître ses effets
- Connaître le processus de dépendance
- Repérer les risques pour la santé et la sécurité
- Connaître le cadre réglementaire
- Connaître les différentes structures de soins

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Diaporama

Ateliers interactifs par groupe

- Parcours d'alcoolémie (tapis Alcomat)
- Simulateur d'alcoolémie sur écran

MODALITÉS PRATIQUES

Public concerné : tout membre du personnel volontaire

Nombre de personnes : maximum 16 personnes

Durée : 2 heures

Lieu : locaux de l'entreprise ou locaux du service de santé au travail



1, allée du Bâtiment -BP 41609
35016 RENNES Cedex

15, rue du Bas Village
35510 CESSON-SEVIGNE

